

Installation des stations-service :

## Le gouvernement veut reprendre la main

**Mercredi, en conseil des ministres, la ministre déléguée en charge des mines et de l'énergie a proposé une réforme du secteur des hydrocarbures. Selon le gouvernement, il s'agit d'une mise à jour du cadre réglementaire, législatif et l'élaboration d'un plan national d'implantation des stations-service et qui permettra d'assurer une répartition harmonieuse de celles-ci sur l'étendue du territoire national. En réalité, l'implantation des stations-service depuis quelques années semble se faire en négligeant les règles de sécurité et la protection environnementale.**

Au Togo, Le nombre des stations-services ne cesse d'augmenter à travers les grandes villes du pays, notamment à Lomé. En 2018, le Togo a officiellement enregistré 240 stations-services sur tout le territoire national. Certaines stations au regard de leur proximité avec certains lieux publics comme les marchés et les écoles, présentent un caractère anarchique. Depuis 2016, l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE) a entamé un processus pour un audit social et environnemental des stations-services mais les entreprises qui commercialisent le carburant rechignent à s'exécuter. Dans le pays, environ 300 stations-services distribuent les

produits pétroliers. Une dizaine d'entreprise se partage le marché. Total, multinationale française, est leader. Elle seule dispose de plus de 90 stations. Au Togo, l'exploration et l'exploitation pétrolières sont régies par la loi N° 99-003 portant code des hydrocarbures de la République Togolaise du 18 février 1999. Sur le plan institutionnel, les structures intervenantes dans le contrôle et la supervision du secteur des hydrocarbures sont le ministre des mines et de l'énergie, qui évalue la recevabilité des demandes de permis, octroie les droits de prospection, propose les projets de contrat, négocie et signe les contrats pour le compte de l'Etat et autorise la cession des concessions d'ex-



Une station-service

ploitation ; la direction des hydrocarbures du même ministère, qui a pour tâche d'appliquer la politique nationale en matière d'hydrocarbures, s'occupe, entre autres, de l'instruction des dossiers de demandes d'autorisations diverses, du contrôle et du suivi des activités d'exploration et de production pétrolière, de raffinage, de stockage, de distribution et de transport des hydrocarbures sur le territoire national. Pour installer une station-service, il y a une procédure à

suivre suivant l'évaluation sociale et environnementale. A cet effet, un comité Ad'hoc institutionnel dont la composition est définie par un décret est mis en place. Il est composé des représentants du ministère de l'environnement, de l'agence nationale de gestion de l'environnement, du Ministère des Mines et de l'Energie (Direction des hydrocarbures dont l'une des missions est la réglementation du stockage, du dépôt et la distribution des produits pétroliers.), des universitaires, des préfets ou maires, des

autorités traditionnelles locales et des sapeurs-pompiers. Mais c'est l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE) qui coordonne toute la procédure. « Nous demandons d'abord une note de faisabilité délivrée par la Direction des hydrocarbures. Après la délivrance de cette note, nous déroulons tout le processus. Le promoteur envoie un avis de projet au ministre chargé de l'environnement. Cet avis de projet nous est renvoyé. Suivent : la demande et la validation des termes de référence », explique ADADJI Koffi Efanam, Directeur Général de ANGE. Ce processus intègre également le recrutement d'un consultant dont le rôle est de rédiger un rapport concernant les différentes recommandations sur le plan social et environnemental notamment l'impact sur les riverains, c'est le comité ad 'hoc qui valide ce rapport à la suite d'une visite de terrain. Après le travail du comité ad 'hoc, « nous donnons un avis au ministre de

Suite à la page 7

## Fin du projet ASICIAO : Un bilan global positif pour les 5 établissements du Sénégal et du Togo

**Lancé officiellement le 15 janvier 2019, le projet dénommé, Appropriation des Standards Internationaux pour la Structuration des Formations d'Ingénieurs en Afrique de l'Ouest (ASICIAO) est arrivé à son terme. La cérémonie de clôture s'est déroulée le vendredi 6 octobre 2023 dans les locaux de l'Ecole Polytechnique de Lomé à l'université de la même ville. Pour les 5 établissements du Sénégal et du Togo, le bilan global est positif.**

L'ASICIAO lancé officiellement le 15 janvier 2019 à l'université de Lomé (UL), a indiqué à l'ouverture de la cérémonie de clôture, le Vice-président de l'UL, Prof. Komlan Batawila, est un projet fort louable et avantageux pour nous tous, en tant qu'universitaires soucieux de la qualité de formation de nos étudiants.

En effet, la qualité des formations ingénieur d'Afrique de l'Ouest (Sénégal et Togo), a-t-il poursuivi, doit aujourd'hui atteindre les standards internationaux, tout en étant spécifiquement adaptée aux contextes économiques et socioculturels locaux. En ce sens, un travail de structuration globale est nécessaire, impliquant également les représentants des secteurs économiques.

Le projet ASICIAO étant arrivé à terme après un travail acharné, la rencontre consistait, pour les acteurs, de faire un bilan général sur la réalisation du projet.

Selon l'orateur, l'université de Lomé et les cinq (05) établissements du Sénégal et du

Togo ont capitalisé un bilan global positif des acquis dans le déroulement de ce projet.

En tout, 6 établissements du Sénégal et du Togo à savoir : l'Université de Lomé, L'UCAO, le CIB-INTA, l'Université Cheick Anta Diop, l'Ecole Polytechnique de Thiès, L'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal ont été choisis en Afrique de l'Ouest pour représenter au mieux la diversité des modèles d'institutions et des formations, et pour envisager une synergie au-delà des pays concernés par le projet. Ils ont une volonté manifeste d'amélioration. Une remise à niveau des filières traditionnelles, mais aussi la création de nouvelles spécialités rendra visibles des compétences locales très recherchées à l'international.

Quatre établissements européens : l'Université de Technologie de Troyes (UTT), l'Université Catholique de Louvain, l'Université de Grenoble et la Faculté Francophone de Sofia accompagnent les six établissements susmentionnés



dans ce travail d'autonomisation, pour construire avec eux une méthode propre d'amélioration de la qualité en vue de l'accréditation de CTI et du label EUR-ACE, et atteindre ainsi les standards internationaux.

C'est dans le but d'améliorer la qualité des programmes de formation d'ingénieurs à l'Université de Lomé, en particulier à l'ex ENSI et l'ex CIC ensemble devenu aujourd'hui EPL, que le Président de l'UL, Prof. Dodzi Komla KOKOROKO a opté pour l'inscription de cette institution dans un programme Erasmus+ pour un accompagnement de mise aux standards internationaux. Ce programme est porteur d'un projet intitulé « Appropriation des Standards Internationaux pour la structura-

tion de formations d'Ingénieurs en Afrique de l'Ouest (ASICIAO) » Ledit projet a été accepté par l'Union Européenne le 07 août 2018 et a officiellement commencé le 15 janvier 2019.

Le projet vise à accompagner des institutions d'enseignement supérieur du Sénégal et du Togo dans la mise aux standards internationaux de la qualité de leurs formations d'ingénieurs et dans le développement d'un cursus de mathématiques appliquées. Il participe pleinement aux objectifs d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et d'amélioration du niveau de compétences dans les établissements, inscrits dans le programme Erasmus+, renforcement des capacités.

Selon le Prof. Adekunlé

Akim SALAMI, Directeur adjoint de l'EPL, l'objectif de ce projet est d'accompagner l'Ecole vers l'accréditation commission Titre de l'Ingénieur (CTI). « Les objectifs spécifiques, c'est d'abord, connaître le mécanisme de la formation de l'ingénieur et dans ce mécanisme, les éléments qui interviennent sont d'abord, les entreprises, c'est-à-dire, le monde socio-économique, l'institution de formation, les élèves et les étudiants que nous allons former, puis les enseignants qui vont les former. De l'autre côté, les étudiants seront formés pour intégrer les entreprises. A tous ces niveaux, la formation ASICIAO a apporté beaucoup de choses.

A partir de ce projet, nous avons essayé de faire l'identification des compétences à former : quel type d'ingénieurs à former, si c'est un ingénieur en informatique, en génie civil ou bien en génie mécanique. Les résultats ont été obtenus suite à une enquête vers les milieux socio-professionnels et nous avons des résultats qui nous permettent aujourd'hui d'avoir une idée sur à peu près, les compétences qu'il faut pour le pays », a affirmé le Prof. SALAMI.

DK